

Conseil d'arrondissement du 20^{ème} le 2 avril 2015

Vœu à la Maire de Paris présenté par Atanase PERIFAN et les élus du groupe UMP

Relatif à la création de marchés alimentaires en soirée

Le Conseil du 20^{ème} arrondissement,

Considérant non seulement que les marchés sont des lieux de convivialité et de rencontre particulièrement appréciés des Parisiens, mais aussi qu'ils constituent un élément essentiel du patrimoine de notre capitale ;

Considérant que les marchés contribuent également au dynamisme économique des quartiers de Paris, aussi nombreux que variés ;

Considérant en particulier que Paris compte 82 marchés alimentaires, dont 3 marchés biologiques ;

Considérant que le 20^{ème} arrondissement est riche de ses différents marchés (Belleveille, Pyrénées, La réunion, Télégraphe, Belgrand, Davoult, Mortier,...)

Considérant cependant que de par leurs horaires matinaux, la plupart des marchés sont aujourd'hui inaccessibles durant la semaine aux Parisiens actifs ;

Considérant qu'il pourrait être pertinent d'améliorer l'offre de marchés alimentaires à Paris en développant, par exemple à raison d'une fois par semaine, des marchés alimentaires en soirée, permettant notamment aux actifs de s'approvisionner en produits frais durant la semaine ;

Considérant que cette offre renforcée pourrait en outre être couplée à un développement de la part des marchés biologiques dans les marchés alimentaires, dans une logique de circuits courts ;

Sur proposition d'Atanase PERIFAN et des élus du groupe UMP,

Emet le vœu :

- **que les propositions éventuelles de création de marchés alimentaires en soirée, si possible dans une logique de circuits courts et/ou d'alimentation biologique, élaborées à la suite d'une large concertation conduite par chaque Maire avec les commerçants de son arrondissement et leurs associations représentatives soient adressées à la Maire de Paris, afin que cette dernière puisse proposer une évolution de l'offre globale des marchés alimentaires parisiens.**